

Association nationale des engraisseurs de bovins

**Consultations prébudgétaires pour le budget
2017**



Août 2016

RÉSUMÉ

Au sujet de l'Association nationale des engraisseurs de bovins

L'Association nationale des engraisseurs de bovins (ANEB) représente les engraisseurs de bovins du Canada en matière de questions nationales et collabore avec les parties prenantes de l'industrie bovine et le gouvernement afin de renforcer et d'améliorer le secteur de l'engraissement du bétail. L'ANEB donne aux engraisseurs de bovins une voix unifiée.

L'occasion

Les secteurs agricoles et agroalimentaires du Canada représentent 8 % du PIB national. Sur les 205 730 fermes du pays, 37 406 sont consacrées à la production bovine. En 2015, ces fermes ont généré 10,5 milliards de dollars de recettes agricoles sur un total de 57,3 milliards de dollars. En tenant compte des effets multiplicateurs des bénéfices, les retombées économiques dépassent les 15 milliards de dollars par année. La vitalité de ce secteur découle de technologies de production novatrices et complexes qui donnent l'une des viandes de bœuf les plus abordables, nutritives et salubres au monde.

L'industrie bovine canadienne peut saisir d'incroyables occasions pour augmenter sa contribution à l'économie nationale et à la création d'emplois, surtout si l'on tient compte des marchés d'exportation émergents, des accords de libre-échange signés dernièrement et de la croissance mondiale de la demande en sources de protéines fiables et d'excellente qualité.

Pour que l'industrie bovine canadienne réalise son plein potentiel d'exportation, une infrastructure publique fiable et suffisante doit exister afin de soutenir les activités quotidiennes et la qualité de vie des collectivités rurales où se trouve l'industrie. Bref, des investissements dans l'infrastructure en appui à l'agriculture stimuleront l'économie, créeront des emplois et renforceront les collectivités rurales.

La difficulté tient à ce qu'une bonne partie de l'infrastructure dans laquelle il faut investir pour soutenir l'agriculture se trouve dans de petites municipalités où l'assiette fiscale est réduite. Ces municipalités ne peuvent donc se permettre, même avec des fonds de contrepartie, de faire les investissements nécessaires. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne l'entretien et la réfection des routes et des ponts de campagne nécessaires au transport des produits agricoles au Canada.

Questions du Comité permanent des finances

La recommandation de l'ANEB répond directement à deux des trois questions soulevées par le Comité permanent des finances :

- Quelles interventions aideraient les entreprises du Canada – dans toutes les régions et tous les secteurs – à atteindre leurs buts en matière d'expansion, d'innovation et de prospérité et à contribuer ainsi à la croissance économique du pays?
- Quelles mesures fédérales permettraient aux collectivités urbaines, rurales et éloignées de donner les moyens à la population d'apporter la contribution qu'elle souhaite à la croissance économique du pays et aux entreprises de prendre de l'expansion, de prospérer et de servir des clients canadiens et étrangers?

Recommandation de l'ANEB

L'ANEB recommande que le budget fédéral de 2017 engage des fonds importants consacrés à l'infrastructure rurale nécessaire à la croissance de l'industrie agricole et à l'échange de ses produits, en particulier pour l'entretien et le remplacement des routes et la réfection et le remplacement des ponts.

PRÉSENTATION COMPLÈTE

L'occasion

Les secteurs agricoles et agroalimentaires du Canada représentent 8 % du PIB national. Sur les 205 730 fermes du pays, 37 406 sont consacrées à la production bovine. En 2015, ces fermes ont généré 10,5 milliards de dollars de recettes agricoles sur un total de 57,3 milliards de dollars. En tenant compte des effets multiplicateurs des bénéfices, les retombées économiques dépassent les 15 milliards de dollars par année. La vitalité de ce secteur découle de technologies de production novatrices et complexes qui donnent l'une des viandes de bœuf les plus abordables, nutritives et salubres au monde.

L'industrie bovine canadienne peut saisir d'incroyables occasions pour augmenter sa contribution à l'économie nationale et à la création d'emplois, surtout si l'on tient compte des marchés d'exportation émergents, des accords de libre-échange signés dernièrement et de la croissance mondiale de la demande en sources de protéines fiables et d'excellente qualité.

Pour que l'industrie bovine canadienne réalise son plein potentiel d'exportation, une infrastructure publique fiable et suffisante doit exister afin de soutenir les activités quotidiennes et la qualité de vie des collectivités rurales où fonctionne l'industrie. Bref, des investissements dans l'infrastructure en appui à l'agriculture stimuleront l'économie, créeront des emplois et renforceront les collectivités rurales.

La croissance du secteur dépend de la possibilité d'une planification à long terme, ce qui nécessite des réseaux d'infrastructure fiables.

Le secteur agricole et agroalimentaire est prêt à réaliser son plein potentiel en tant que moteur de l'économie. L'important potentiel économique encore inexploité du secteur, conjugué au soutien nécessaire apporté par une infrastructure fiable, entraînera à terme, pour les collectivités rurales du Canada, une croissance, une richesse et une création d'emplois formidables.

Toutefois, les besoins en infrastructure publique du secteur agricole incombent à de petites municipalités où ont lieu ces activités, et ces municipalités ne disposent pas de l'assiette fiscale qui leur permettrait d'entreprendre ces projets, même avec des fonds de contrepartie. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne l'entretien et la réfection des routes et des ponts de campagne nécessaires au transport des produits agricoles au Canada.

Le besoin

Les routes

La vitalité économique et sociale des régions rurales du Canada dépend du bon entretien de ponts et de routes qui rapprochent villes et campagnes, reliant nos régions agricoles hautement productives au réseau national de transport et, ainsi, aux marchés internationaux. Puisque le Canada exporte jusqu'à la moitié de sa production agricole et agroalimentaire, les ponts et les routes de campagne sont essentiels; ils constituent le seul moyen de transport pour que les producteurs acheminent leurs produits vers les marchés national et international.

Cependant, l'une des difficultés importantes en matière d'infrastructure que connaît l'agriculture, dont l'industrie bovine, tient à ce que les collectivités où ont lieu les activités agricoles ont une faible population, un vaste territoire et de plus en plus de responsabilités quant au transport des ressources d'exportation du Canada. Ces petites municipalités n'ont tout simplement pas les moyens de faire les investissements requis dans l'infrastructure – des investissements qui stimulent les retombées économiques au pays.

L'ANEB invite le gouvernement à créer un fonds fédéral consacré à l'infrastructure, en partenariat avec les provinces et les municipalités, en vue de l'entretien et de la réfection des routes et des ponts de campagne. Le financement de l'infrastructure, de la façon dont il fonctionne à l'heure actuelle, ne permet pas de s'occuper concrètement de l'état des routes rurales.

Les voies ferrées

Même si de nouvelles technologies et approches ont modernisé le secteur agricole, les voies ferrées ont encore une importance cruciale. Les engraisseurs de bovins dépendent d'un réseau ferroviaire fiable qui leur garantit une source d'intrants constante pour leur bétail. Les politiques et les règlements doivent créer un environnement concurrentiel dans le secteur du transport ferroviaire, grâce au libre accès à toutes les voies ferrées pour toutes les sociétés ferroviaires. Les producteurs agricoles auront ainsi accès à un transport ferroviaire efficace au meilleur prix possible. ***Les changements au système ferroviaire, les politiques et règlements en matière de chemin de fer ainsi que les tarifs marchandises devraient commencer par des consultations auprès des parties prenantes sur les besoins et les intérêts des producteurs agricoles.***

L'infrastructure frontalière

L'industrie bovine nord-américaine est hautement intégrée. Un grand nombre de bovins sur pied sont achetés et vendus d'un côté de la frontière entre le Canada et les États-Unis, puis transférés de l'autre côté. La libre circulation du bétail permet non seulement aux producteurs de se procurer un nombre suffisant de bovins d'engraissement, mais aussi de profiter d'occasions d'engraissement plus rentables et de meilleurs prix des bovins gras qui découlent de la concurrence entre transformateurs canadiens et américains.

En 2015, environ 36 000 têtes de bovins sur pied ont été importées au Canada, surtout à partir des États-Unis. Par contre, le Canada en a exporté 830 000 aux États-Unis.

Il est essentiel de s'assurer que l'infrastructure frontalière est suffisante pour répondre à la demande croissante du secteur. Les retards à la frontière coûtent extrêmement cher aux engraisseurs de bovins et les désavantagent par rapport à leurs concurrents américains. En outre, le bien-être des animaux est compromis si l'infrastructure frontalière n'est pas entretenue. ***Le gouvernement fédéral doit s'engager, en raison de la demande croissante, à respecter les normes les plus élevées en matière d'infrastructure et de technologie à la frontière américaine.***

Le Canada retire des gains importants des échanges au sein du marché intégré du bœuf en Amérique du Nord. Une grande part de ces gains est reliée à un accès amélioré pour plus d'acheteurs de bovins gras. Les engraisseurs de bovins sont toujours en meilleure posture s'il y a plus d'acheteurs qui enchérissent sur les bovins gras.

Les télécommunications

L'infrastructure des télécommunications est aussi capitale pour la compétitivité actuelle et future de l'agriculture canadienne. Les activités d'engraissement de bovins sont novatrices et complexes. C'est pourquoi il est essentiel pour les producteurs d'avoir accès à une technologie de communications moderne, au même prix que dans les régions urbaines. Cela comprend un accès Internet fiable, des lignes privées capables de prendre en charge les télécopieurs, des services d'interurbains et de téléphonie cellulaire concurrentiels, des appareils à clavier et d'autres services personnalisés.

Bien que le Canada ait déjà été un chef de file à cet égard, **le gouvernement fédéral doit consentir de nouveaux investissements dans le développement de nouvelles technologies de télécommunications pour les collectivités rurales, sans quoi le secteur agricole canadien continuera d'avoir du retard en matière de concurrence mondiale.** Si nous regardons vers l'avenir, la carrière d'agriculteur présentera moins d'intérêt pour la nouvelle génération technophile. Ce manque d'infrastructure coûte cher, ralentit les choses et réduit les occasions de croissance.

L'énergie

Il est impératif que les collectivités rurales et les engraisseurs de bovins disposent d'une infrastructure énergétique et de sources abordables d'énergie. **L'importance des coûts de l'énergie pour la rentabilité des entreprises agricoles ne saurait être surestimée,** et ce, pour toutes les formes d'énergie, que ce soit les carburants agricoles, le gaz naturel, l'électricité, le propane ou autre.

L'infrastructure sociale

Tout aussi grands sont les besoins des collectivités rurales en infrastructure sociale, aussi importante pour attirer et retenir la main-d'œuvre dont les agriculteurs ont besoin. Ces besoins comprennent : services de garde d'enfant, soins de santé, services sociaux, loisirs et enseignement. Il est beaucoup plus difficile pour les petites collectivités rurales que pour les centres urbains d'assurer de tels services. **Si elle n'obtient pas de soutien afin d'offrir une infrastructure sociale grandement nécessaire, l'agriculture trouvera de plus en plus difficile d'attirer et de retenir la main-d'œuvre requise, accroissant ainsi une pénurie de la main-d'œuvre qui constitue déjà un problème chronique pour les engraisseurs de bovins.**

EXEMPLE : problèmes d'infrastructure rurale au Manitoba

Des inondations récurrentes et des excès d'humidité ont durement mis à mal l'industrie bovine du Manitoba et les finances publiques de la province. Des lacunes et des carences dans le système de gestion des eaux du Manitoba ont rendu vulnérables plusieurs zones rurales bien adaptées à la production bovine de la province.

Par exemple, il reste des travaux résiduels à effectuer pour moderniser la route 75. Elle est la principale voie de communication entre le nord et le sud, par le point d'entrée d'Emerson. Davantage de travaux sont requis pour que la route 75 soit moins sujette aux inondations les années où la rivière Rouge déborde.

Sans stratégies à long terme et efficaces de gestion des eaux, dont des investissements dans l'infrastructure, il est à craindre que l'industrie bovine au Manitoba perde en importance à l'avenir.

En avril 2013, le rapport du groupe de travail sur l'inondation de 2011 a été publié. Il mentionne les conséquences suivantes à l'inondation de 2011 :

- Trois millions d'acres de terres cultivées n'ont pas été ensemencés en 2011. Le problème était si grave qu'il a en partie duré jusqu'au printemps 2012 à plusieurs endroits.
- Des dizaines de milliers de bovins ont été déplacés, et certains vendus, en raison de pâturages inondés. Les quantités les plus importantes de bovins se trouvaient dans la région du lac Manitoba et du lac Saint-Martin, qui sont parmi les meilleures régions productrices de bovins.
- L'inondation a touché 154 routes provinciales et 500 routes municipales.

En janvier 2016, l'étude *Assiniboine River and Lake Manitoba Basins Flood Mitigation* [Projet de réduction des inondations de la rivière Assiniboine et du lac Manitoba] a été publiée. Ce rapport de 1 600 pages dresse une liste d'améliorations afin d'atténuer le risque d'inondation future et de régler les faiblesses du système. Le coût de ces améliorations a été estimé à 1,159 milliard de dollars.

Le gouvernement du Manitoba a accepté les recommandations du rapport, mais n'a pas encore défini d'échéancier pour y donner suite. On s'attend à ce que le gouvernement du Manitoba demande des investissements fédéraux pour certains de ces projets ou l'ensemble d'entre eux.

Le financement de l'infrastructure devrait provenir dès maintenant des deux niveaux de gouvernement afin de procéder rapidement aux améliorations qu'elle requiert.

EXEMPLE : l'infrastructure rurale du comté de Lethbridge, en Alberta

Le comté de Lethbridge, dans le sud de l'Alberta, comporte les terres agricoles les plus productives du Canada, autant pour les cultures que le bétail. Le climat particulier de la région, marqué par un ensoleillement et des points de chaleur plus élevés que la moyenne, permet une saison de croissance productive et plus longue que la moyenne. D'importants investissements fédéraux dans le système d'irrigation de la région ont permis de profiter de ces conditions naturelles pour faire du sud de l'Alberta l'une des régions agricoles les plus riches au Canada.

Le climat tempéré du sud de l'Alberta, l'abondance de ses pâturages naturels et son adaptation aux cultures fourragères ont aussi placé la province au quatrième rang des régions où l'on engraisse les bovins en Amérique du Nord, après le Texas, le Nebraska et le Kansas. Se trouvent également dans le sud de l'Alberta les deux plus grandes installations de transformation du bœuf inspectées par le fédéral au Canada (Cargill, à High River, et JBS, à Brooks). S'y ajoutera bientôt une troisième installation (Harmony Beef, à Balzac).

Au mois de janvier 2016, l'Alberta comptait 4,8 millions de bovins, soit 47 % du cheptel bovin au pays. Les activités d'engraissement de bovins de la province comptent pour 71 % de la production totale de bovins gras au Canada. La province a une capacité de réserve de 1,3 million de têtes pour une production annuelle de 2 millions de têtes.

En 2015, les recettes agricoles du Canada provenant de la production bovine se sont élevées à 10,5 milliards de dollars, dont 5,2 milliards de dollars en Alberta. La production de bœuf en Alberta représente 80 % des recettes agricoles provenant du bétail de la province. Une portion importante de cette activité agricole nationale se concentre dans le sud de l'Alberta.

Par ailleurs, les administrations municipales du sud de l'Alberta ont du mal à faire dans l'infrastructure les investissements nécessaires pour continuer de soutenir les besoins de la région agricole la plus riche du Canada, particulièrement en ce qui a trait aux routes et ponts de campagne. Par exemple, il manque annuellement au comté de Lethbridge 3,5 millions de dollars pour réparer, renouveler, réparer et remplacer des routes et des ponts essentiels. En raison de ce manque à gagner et d'une assiette fiscale limitée, le comté a de plus en plus souvent recours à la restriction ou l'interdiction de circulation sur des ponts et des routes.

Par ailleurs, le comté a récemment adopté deux nouveaux règlements établissant une « taxe spéciale » sur l'agriculture et une « taxe professionnelle » pour tous les producteurs de bétail. La taxe professionnelle imposera le paiement de 3 \$ par bœuf dans le comté cette année, montant qui passera à 4 \$ l'année prochaine. L'industrie du bœuf s'inquiète à juste titre de cette taxe :

- Au cours des 10 dernières années, le bénéfice annuel moyen de l'engraissement de bovins s'est élevé à 18 \$ par tête. Une taxe de 4 \$ par tête constitue un nouvel impôt de 20 % sur le revenu net moyen à long terme.
- Au cours du premier trimestre de 2016, la perte moyenne du secteur de l'engraissement de bovins s'élevait à 400 \$ par tête. Cette nouvelle taxe ne pouvait pas arriver à un plus mauvais moment.
- L'application de cette taxe rend l'engraissement de bovins dans le comté de Lethbridge non concurrentiel par rapport à d'autres comtés du sud de l'Alberta, et diminue l'avantage concurrentiel de la région productrice de bovins la plus importante au pays devant les producteurs américains.

Les programmes d'infrastructure et le financement fédéral à venir ne doivent pas faire fi des besoins des régions rurales du Canada. Cela est particulièrement vrai des régions marquées par la production agricole et l'exploitation des ressources. Par le passé, le financement fédéral des infrastructures a souvent compris un élément séparé pour les régions rurales. Il y a eu par exemple le Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies (de 2000 à 2005) et le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (de 2003 à 2014). Ensemble, ces deux programmes ont offert environ 1,5 milliard de dollars en financement fédéral de l'infrastructure rurale.

L'ANEB croit que, dans le budget de 2017, le gouvernement fédéral doit prendre un engagement en matière de financement des collectivités rurales, en mettant l'accent sur l'infrastructure économique essentielle à la préservation de la production agricole de notre pays, surtout les routes et ponts de campagne. Ensemble, ces deux éléments peuvent accaparer jusqu'à 70 % des dépenses budgétaires annuelles des municipalités rurales.

La recommandation

L'ANEB recommande que le budget fédéral de 2017 engage des fonds importants consacrés à l'infrastructure rurale nécessaire à la croissance de l'industrie agricole et à l'échange de ses produits, en particulier pour l'entretien et le remplacement des routes et la réfection et le remplacement des ponts.

Conclusion

L'ANEB ne représente qu'un seul secteur de l'importante industrie agricole et agroalimentaire, qui dans son ensemble dépend d'un système d'infrastructure fiable pour se maintenir et pour croître.

Le gouvernement fédéral a investi activement dans le secteur agricole en ouvrant de nouveaux marchés, en soutenant la recherche et en créant des programmes ciblés, comme la surveillance des maladies. Ces avancées ne sont toutefois pas utiles à tous si les producteurs ne peuvent acheminer leurs marchandises vers les marchés de façon efficace et concurrentielle.

Bien que plusieurs secteurs aient profité des programmes d'infrastructure fédéraux passés, ces derniers n'ont pas été conçus de façon à fournir à l'infrastructure rurale le soutien dont elle a besoin. Cela s'explique principalement parce que bon nombre de fermes canadiennes sont situées dans de petites municipalités rurales qui n'ont pas les moyens de payer leur part des différents programmes d'infrastructure tripartites.

Si les nouveaux programmes d'infrastructure restent restrictifs, les activités agricoles et les collectivités rurales où elles se trouvent seront sérieusement compromises. Il est plus que nécessaire que le gouvernement fédéral élabore et mette en œuvre des programmes d'infrastructure qui appliquent une « optique rurale », et qui reconnaissent les limites fiscales des municipalités rurales du Canada et leurs besoins criants en matière d'infrastructure. Si ce défi est relevé, l'industrie agricole et agroalimentaire est prête à augmenter considérablement sa contribution au bien-être et à la vitalité économiques de tous les Canadiens.